

Faciliter le suivi des patients en ambulatoire

La société **DV Santé** a lancé une plateforme de coordination professionnelle, **Monali**, destinée à suivre les patients qui sortent de l'hôpital. Elle a été conçue de telle sorte que l'établissement de santé puisse configurer à sa guise un ordre de mis-

sion dans lequel vont s'insérer les professionnels de santé, médecins, pharmaciens, infirmières... Elle permet ainsi de faciliter et de sécuriser la continuité des soins et la traçabilité des différents acteurs. Ainsi, dès lors qu'un professionnel de santé intervient auprès d'un patient, le reste des acteurs concernés est au courant, cela dans un système d'échange sécurisé et agréé pour l'hébergement de données de santé, affirme DV Santé. La solution est actuellement en déploiement dans certaines régions françaises, notamment dans celle de Dax, avec le soutien de différents groupements.



Le plus de la solution. Elle permet de réintroduire les pharmaciens dans les prises en charge des interventions en ambulatoire d'où ils ont été exclus.

Prix. L'essentiel de la licence est acquitté par l'établissement de santé, l'usage de la plateforme est gratuit pour les professionnels de santé de ville, sauf pour les pharmaciens, considérant que Monali leur apporte du chiffre d'affaires supplémentaire : la licence est de 80 € par mois. Cela étant, dans le cadre de partenariats avec des groupements, et grâce à un système de remises, l'usage de la plateforme peut être totalement gratuit.

Nom du prestataire. DV Santé.

Tél. 06.16.37.49.86.

E-mail. pduperray@monali.fr.